



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 juin 2023 (18h35)
Salle des fêtes de SAVAS**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires : 56
Membres suppléants : 23
Présents : 28 + 2
Votants : 47
Convocation et affichage : 21/06/2023
Président de séance : Monsieur Laurent
TORGUE
Secrétaire de séance : Monsieur Christian
FOREL

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nadège COUZON, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Danielle MAGAND), Damien BAYLE (pouvoir à Yves FRAYSSE), Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Christian MASSOLA), Antoine MARTINEZ (pouvoir à François CHAUVIN), Martine OLLIVIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Virginie BONNET-FERRAND, Brigitte BOURRET, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Vincent DUGUA, Richard MOLINA, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE, René SABATIER.

**CC-2023-200 - FINANCES - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - EXERCICE
2022 - COMPTE ADMINISTRATIF**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Le compte administratif (Budget régie assainissement Annonay Rhône Agglo – exercice 2022) se présente comme suit :

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2022			
Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	4 345 452,65 €	6 557 742,23 €	2 212 289,58 €
Investissement	6 174 930,41 €	7 080 640,62 €	905 710,21 €

Restes à réaliser	4 192 651,38 €	2 563 945,96 €
--------------------------	----------------	----------------

Il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'adoption dudit compte administratif.

VU les articles L2121-31, L2121-14 et L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

Par 47 voix votant pour

Ne prenant pas part au vote :

Simon PLENET

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2022 – budget régie assainissement – qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	2 542 992,90 €	4 613 034,44 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	1 802 459,75 €	780 524,82 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)		
Résultat n-1 affecté		
Résultat n-1 reporté		1 164 182,97 €
Total	4 345 452,65 €	6 557 742,23 €
Résultat (déficit ou excédent)		2 212 289,58 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	4 485 948,11 €	2 588 527,56 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	780 524,82 €	1 802 459,75 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	908 457,48 €	908 457,48 €
Résultat n-1 affecté		

Résultat n-1 reporté		1 781 195,83 €
Total	6 174 930,41 €	7 080 640,62 €
Résultat (déficit ou excédent)		905 710,21 €
Restes à réaliser	4 192 651,38 €	2 563 945,96 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

Ensemble du budget	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

Opérations réelles de l'exercice	7 028 941,01 €	7 201 562,00 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	2 582 984,57 €	2 582 984,57 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	908 457,48 €	908 457,48 €
Résultat n-1 affecté		0,00 €
Résultat n-1 reporté	0,00 €	2 945 378,80 €
Total	10 520 383,06 €	13 638 382,85 €
Résultat (déficit ou excédent)		3 117 999,79 €
Restes à réaliser	4 192 651,38 €	2 563 945,96 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

ARRETE le résultat de clôture de l'exercice 2022 ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : excédent de **2 212 289.58 €**
- Section d'investissement : excédent de **905 710.21 €** (*hors restes à réaliser*)

ARRETE le montant des restes à réaliser de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

- Restes à réaliser sur dépenses d'investissement : 4 192 651.38 €

- Restes à réaliser sur recettes d'investissement : 2 563 945.96 €

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 05/07/23
Publié le : 06/07/23
Transmis en sous-préfecture le : 05/07/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230629-42255-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Vice-Président

Laurent TORGUE